

La FNAIM du Grand Paris, Batiref et Actradis s'unissent pour soutenir la rénovation énergétique en lançant un outil de labellisation des professionnels du bâtiment

Paris, le 31 mai 2023 – La FNAIM du Grand Paris, Batiref et Actradis lancent un outil commun de labellisation des artisans du bâtiment pour accompagner les particuliers dans leurs recherches de prestataires. Que ce soient pour des prestations dites classiques (travaux de plomberie, de peinture...) ou dans le cadre de la rénovation énergétique, bon nombre de particuliers sont inquiets au moment de choisir leurs prestataires et se déclarent de plus en plus sensibles à ces gages de qualité. Pour les artisans du bâtiment, les labels permettent d'attester de savoir-faire techniques mais aussi d'autres critères tels que le respect des délais ou la solidité financière de l'entreprise. Ils sont souvent un élément incontournable pour s'implanter sur certains marchés, notamment celui des chantiers de rénovation énergétique éligibles aux aides publiques.

Trouver le bon artisan relève parfois du parcours du combattant. En l'absence de relation de confiance, certains propriétaires renoncent à s'engager dans des travaux parfois perçus comme compliqués et coûteux. C'est pour répondre à ce constat que la FNAIM du Grand Paris a lancé la labellisation "Entreprise Référencées FNAIM du Grand Paris", en partenariat avec Batiref et Actradis. Celle-ci vise à définir un cadre de sélection rigoureux des artisans reposant sur des éléments concrets et vérifiés afin d'instaurer la confiance indispensable aux travaux voulus par les particuliers. Ces derniers pourront ainsi se rendre sur la plateforme Batiref et accéder gratuitement à l'annuaire d'entreprises référencées et sélectionner les prestataires adaptés à leurs besoins.

Olivier PRINCIVALLE, Président de la FNAIM du Grand Paris déclare : « *Pour accélérer le chantier de la rénovation énergétique, nous devons lever tous les freins. La réponse se doit d'être collective. C'est pourquoi, nous avons créé avec Batiref et Actradis le label "Entreprise Référencées FNAIM du Grand Paris". Nous voulions apporter la crédibilité de notre organisation professionnelle pour encourager le passage à l'action. Ce label est un gage de confiance non négligeable pour les particuliers en recherche de prestataires et, pour les professionnels du bâtiment, une opportunité de développer leur activité grâce à un gain considérable de visibilité. »*

Un processus rigoureux de sélection

Pour être labelisées "Entreprise Référencées FNAIM du Grand Paris" et ainsi développer leur activité grâce à une visibilité accentuée, les artisans du bâtiment devront se soumettre à plusieurs étapes :

- Une **enquête de satisfaction** menée par Batiref sur la base de 5 critères : coûts, délais, fiabilité, qualité et courtoisie ;
- L'**obtention d'avis positifs**, publiés sur Batiref mais également visibles sur des plateformes telles que les Pages Jaunes, Google et auprès des gestionnaires de copropriétés ;
- Une **étude du dossier de candidature** des entreprises par Actradis afin d'en garantir la conformité administrative.

Une fois le dossier validé, il sera transmis, en début de chaque mois, au comité de suivi des entreprises candidates, qui opérera au sein de la Chambre Parisienne de la FNAIM. Ce comité sera responsable de l'évaluation continue et du suivi des entreprises engagées dans le processus de labellisation.

Accélérer le chantier de la rénovation énergétique

Le dernier Observatoire National de la Rénovation Énergétique¹ publié en mai par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, montre que l'agglomération parisienne concentre à elle seule 30 % des logements énergétiquement précaires, alors qu'elle ne représente que 19 % du parc immobilier national.

« Les propriétaires ne peuvent être laissés seuls face à leurs responsabilités dans le contexte de l'urgence climatique. En tant que grande organisation de professionnels de l'immobilier sur une région qui concentre une densité exceptionnelle de logements à rénover, nous nous devons de prendre nos responsabilités pour les inciter à franchir le pas. Grâce à notre réseau d'adhérents déjà en contact avec de nombreux professionnels du bâtiment, la FNAIM du Grand Paris peut jouer le rôle d'accélérateur », ajoute Olivier PRINCIVALLE.

A propos de la FNAIM du Grand Paris

L'organisation syndicale patronale regroupe tous les départements d'Île-de-France (hors Seine et Marne), et constitue une force de plus de 22000 professionnels de l'immobilier régulièrement formés, répartis dans les 1 300 établissements adhérents, qui œuvrent chaque jour dans l'intérêt de leurs clients, et qui les accompagnent dans leurs projets et dans la valorisation et la sécurisation de leurs patrimoines immobiliers. 1 professionnel de l'immobilier sur 2 est adhérent à la FNAIM. La Chambre FNAIM du Grand Paris représente et défend les professionnels de 13 métiers différents, comme la transaction (vente et location), l'administration de biens, et le syndic (métiers dont l'accès et l'exercice sont réglementés par la Loi dans l'intérêt de la protection du consommateur), mais aussi l'expertise, le diagnostic, la promotion et l'aménagement, etc. Dotée de nombreux outils d'analyse et d'une véritable expertise de terrain, la FNAIM du Grand Paris est une référence incontestée en matière d'informations et d'études économiques et juridiques des marchés immobiliers, appuyée par plus de 70 ans de pratique et d'actions en faveur la politique immobilière.

Site web: <https://www.fnaim-grand-paris.fr/> | Twitter : @fnaimidf

A propos de BATIREF

Batiref est une plateforme d'avis clients qui aide les entreprises du bâtiment à prouver leur qualité de service et les clients partenaires à mieux les sélectionner. Depuis 2013, Les entreprises du bâtiment et les exploitants immobiliers s'appuient sur les services de la plateforme pour mesurer et améliorer la qualité de service délivré.

Site web: <https://www.batiref.fr/>

A propos d'Actradis

Premier réseau de simplification et de gestion de la conformité. Grâce à une gestion sécurisée des documents de vigilance et de conformité, Actradis valorise la fiabilité des sociétés abonnées et simplifie leur quotidien.

Site web: <https://www.actradis.fr/>

¹ [Observatoire National de la Rénovation Energétique – mai 2023](#)